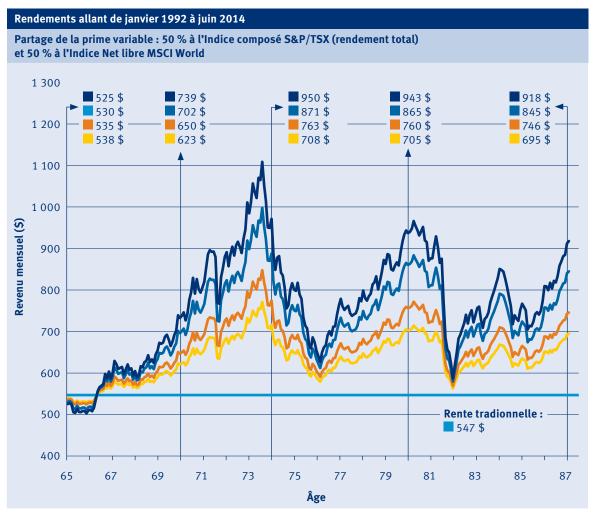
Standard Life

Versements de la Rente Performance

À combien s'élèveraient les versements de la Rente Performance si les rendements historiques se répétaient?

Illustration du revenu de la Rente Performance (tranche fixe + variable)



Précisions sur la rente :

- ► Rente viagère sur une seule tête, homme de 65 ans
- ► Prime de 100 000 \$ versée le 1er juin 2014
- ▶ Date d'entrée en jouissance de la rente : 1er juillet 2014



Revenu de base fixe (garanti la vie durant)

► Audacieux: 132 \$► De croissance: 215 \$► Modéré: 326 \$► Conservateur: 381 \$

Le compromis (le pourcentage de revenu fixe par rapport au revenu variable)

Si votre client recherche le meilleur revenu potentiel, mais qu'il veut également la sécurité d'un revenu de base fixe, les profils audacieux ou de croissance lui conviendront le mieux. Par contre, les clients qui recherchent un revenu potentiel supérieur, mais avec un revenu de base fixe plus important pour une plus grande tranquillité d'esprit devraient choisir les profils modéré ou conservateur.

¹ Pour vous aider à déterminer le degré de tolérance au risque de votre client, consultez notre questionnaire Répartition stratégique de l'actif (formulaire n° F7334).

Comment établir le profil de la Rente Performance de votre client

Avec votre client, vous évaluez des facteurs comme l'âge, les besoins en revenu et la durée prévue de la retraite. Puis, vous envisagez d'autres facteurs, comme la personnalité et l'attitude à l'égard du risque¹.

En tenant compte de tous ces facteurs, vous déterminerez lequel des quatre profils prédéterminés convient le mieux à votre client.

Un RPA fixe

Le RPA est le rendement de placement anticipé de votre client. Il est fixé à 5 % pour tous les profils de la Rente Performance. Le RPA sert à déterminer le versement initial de la rente pour la tranche variable. Si le rendement de l'option de placement sélectionnée est identique au RPA, la tranche variable des versements de rente ne change pas. Si le rendement est supérieur au RPA, les versements augmentent. Si le rendement est inférieur au RPA, les versements diminuent.

Options de placement présélectionnées

- ► Indice des actions canadiennes : Indice composé S&P/TSX (rendement total)
- ► Indice des actions mondiales : Indice Net libre MSCI World

Faits sur les indices

- Une part importante (environ 40 %) d'actions américaines est incluse dans l'indice des actions mondiales
- Aucun ratio des frais de gestion ne s'applique; par conséquent, votre client profite du plein rendement
- Les rendements de l'indice des actions mondiales étant calculés en dollars canadiens, il y a un risque de taux de change

Adaptez-vous aux besoins changeants des clients

Vous pouvez toujours augmenter la tranche fixe de la Rente Performance, mais vous ne pouvez pas la réduire. Vous pouvez également passer d'un profil audacieux à un profil plus conservateur à mesure que vos clients vieillissent ou que leur situation évolue.

Vous pouvez toujours personnaliser la Rente Performance pour vos clients

Si nos profils prédéterminés ne répondent pas aux besoins de vos clients, vous pouvez toujours personnaliser la Rente Performance. Vous pouvez aussi changer d'options de placement, modifier le RPA et augmenter la tranche fixe de la Rente Performance de votre client. Consultez nos brochures *Rente Performance – guide du conseiller* (formulaire n° F4771) et *Rente Performance en bref* (formulaire n° F5892) pour de plus amples renseignements.

Quatre profils prédéterminés pour la Rente Performance

Profil conservateur	Profil modéré
Combinaison de placements Tranche fixe: 70 % Tranche variable: 30 % ► Actions canadiennes: 15 % ► Actions mondiales: 15 %	Combinaison de placements Tranche fixe: 60 % Tranche variable: 40 % ► Actions canadiennes: 20 % ► Actions mondiales: 20 %
Profil de croissance	Profil audacieux
Combinaison de placements Tranche fixe : 40 % Tranche variable : 60 %	Combinaison de placements Tranche fixe : 25 % Tranche variable : 75 %
Actions canadiennes : 30 %	Actions canadiennes : 37,5 %

À l'intention du conseiller seulement. Ce document ne doit pas être distribué au public.

La tranche variable de la prime versée en vertu d'une Rente Performance est investie aux risques du titulaire de la police. Les versements de rente sont payables pour une période déterminée, ou la vie durant du rentier. En outre, si le titulaire de la police a choisi une période garantie, les versements se poursuivront au moins jusqu'à la fin de la période garantie. Toutefois, le montant de la tranche variable des versements n'est pas garanti, et il augmentera ou diminuera selon les fluctuations des options de placements choisies.

« S&P/TSX » et « S&P 500 » sont des marques de commerce de Standard & Poor's Financial Services LLC et ont été autorisées pour l'utilisation par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada. « TSX » est une marque de commerce de TSX Inc. et a été autorisée pour l'utilisation par Standard & Poor's. Le produit n'est ni commercialisé, ni garanti, ni endossé par Standard & Poor's ou par TSX Inc. et Standard & Poor's et TSX Inc. ne font aucune déclaration quant au bien-fondé d'un placement dans ce produit.

L'indice MSCI World est une marque de service de Morgan Stanley Capital International Inc. (MSCI) et ses filiales, et la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada est un usager autorisé de ces marques. Ce produit, basé sur l'indice MSCI, n'a pas été adopté par MSCI quant à sa légalité ou sa pertinence, et n'est pas émis, commandité, endossé, vendu ou promu par MSCI. MSCI ne donne aucune garantie et n'assume aucune responsabilité à l'égard du produit. MSCI ne participe pas à la gestion des actifs du produit ou à la vente des actifs du produit. Les dispositions de la police contiennent une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretient MSCI avec la Standard Life et le produit.

www.conseillers.standardlife.ca

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada Juin 2014